

BULLETIN D'INSCRIPTION CALENDRIER «Randonnée route » F.F.C. 2025

Date limite de retour : 31 octobre 2024 – l.monzo@ffc.fr

(A retourner par l'intermédiaire du Comité Régional du lieu de l'épreuve)

N° de l'épreuve :		N° d'affiliation du club :	
Titre de l'épreuve :			
Date 2024 :		Date 2025 :	
Nom de la structure organisatrice :			
Responsable de l'épreuve : (si différent du président)			
Adresse :			
Téléphone :		Email :	

Les étapes pour l'inscription de mon épreuve au calendrier FFC :

- 1 Je remplis et signe le présent document et le transmets au comité régional (CR) de mon lieu d'épreuve pour signature. Dès retour du CR, je transmets ce document par mail à l.monzo@ffc.fr ou par voie postale, à la FFC, à l'attention de Laetitia Monzo, 1 rue Laurent Fignon, 78180 Montigny-Le-Bretonneux.
- 2 Je règle mon épreuve par chèque ou virement selon les montants liés au nombre de jour de course
- 3 Le comité régional du lieu de mon épreuve me délivre mon attestation d'assurance
- 4 Mon épreuve se trouve au calendrier fédéral et sur les supports de communication associés aux épreuves de masse

- Pour une inscription au calendrier FFC :

- **125 € : droits d'assurance par jour de course, réglés à la FFC**
- **155 € : droits au comité régional (pas de supplément pour des jours de courses supplémentaires)**

Mon épreuve se déroule sur (remplir le nombre de jours de course et le montant de mon inscription) :

- (nombre de jours de course) X 125 € = € (montant à reverser à la FFC)
- + 155 € (montant à reverser au comité régional du lieu de mon épreuve)

- Ma structure n'est pas affiliée à une structure FFC : possibilité d'une convention (100 € en supplément, réglés à la FFC)

- Toute affiliation induit un tarif préférentiel d'au moins 5 euros entre licencié(e) FFC et non licencié

Signature et Cachet du Club

Signature et Cachet du Comité Régional
(du lieu de l'épreuve)